

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 31 mai 2023

Extrait du registre des délibérations

n° 2023-05-31-02

Date de la convocation 23/05/2023
Convoqués : 23 Présents : 14 Représentés : 5 Absents : 4
OBJET : Finances Budget principal Demande de subvention auprès du conseil départemental - Rénovation du logement vacant - 28 rue Pellieux

L'an deux mil vingt trois, le trente-et-un mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Edith DELBEY, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Pascale GIRARD, Richard BENOIT, Sonia DOUAY, Céline TAMPIGNY, Marylène FRANZ

Étaient représentés : Gérard LEROY par Maryse-Corrinne ROSE, Anne-Marie LATEUR par Nicolas BLIN, Marie-Hélène MARCEL par Marylène FRANZ, Vincent DAINE par Christine BOURDELLE, Frédéric PINOIT par Sonia DOUAY

Étaient absents : Paolo MARCELO, Karine PAGEAU, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Sébastien VILLAIN

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que :

- le 24 novembre 2020, le Conseil Municipal a approuvé le projet de réhabilitation du logement communal vacant sis 28 rue Pellieux ;
- le 29 avril 2022, le Conseil Municipal l'a autorisé à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour ce projet.

Il explique que la Commission permanente avait alors émis un avis défavorable, car le projet ne s'inscrivait pas dans les axes prioritaires du fonds d'appui aux communes. Cependant, en 2023, le Conseil départemental a modifié les critères d'attribution.

Il convient donc de déposer un nouveau dossier, en considérant que le plan de financement est le suivant :

Emplois	Montant TTC (TVA à taux réduit)	Ressources	Montant
VRD et dépollution	€	Subvention de l'Etat (DETR)	63 815 €
Autres charges foncières	€	Autres subventions:	
Travaux	287 799 €	- Conseil départemental	93 000 €
Honoraires (hors foncier)	32 849 €	- origine :	€
Assurances	€	- origine :	€
Révisions / actualisations	4 326 €	Total des prêts CDC	187 095 €
Divers	18 936 €	Total des autres prêts hors CIL	€
		Prêts CIL	€
		Fonds propres	€
Prix de revient final (TTC)	343 910 €	Total des ressources	343 910 €

Suite et fin de la délibération n°2023-05-31-02

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vote :

17 pour : Pierre DURAND, Christine BOURDELLE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Edith DELBEY, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Pascale GIRARD, Richard BENOIT, Sonia DOUAY, Céline TAMPIGNY, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR, Vincent DAINE, Frédéric PINOIT

0 abstention

2 contre : Marylène FRANZ et Marie-Hélène MARCEL

Décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Somme.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE

Le Maire
Pierre DURAND